



## Location de maison en cours de divorce

Par **jima**, le **16/01/2014** à **15:00**

Bonjour,

Je suis en cours de divorce, date d'audience définitive en mai 2014.

Lors de la non conciliation j'ai obtenu la jouissance à titre onéreux de la maison, charge à moi de payer les mensualités de prêt et les charges.

Simplement, depuis plusieurs mois, je n'habite plus la maison et je voudrais la louer.

Nous avons d'ores et déjà signé l'acte notarial notifiant le rachat de la maison par moi-même, mais ne sommes pas divorcé.

Puis je mettre la maison en location sans risquer d'être inquiété par ma futures ex femme?